

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne . . . 20 c.  
Réclamés . . . . . 30  
Faits divers . . . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas, et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS, Chez MM. HAVAS-LAFFITE et Co, Place de la Bourse, 9.

ABONNEMENT.

SAUMUR : 30 fr.  
Six mois . . . . . 16  
Trois mois . . . . . 8  
Poste : 35 fr.  
Six mois . . . . . 18  
Trois mois . . . . . 10

On s'abonne :

A SAUMUR, Chez tous les Libraires ; A PARIS, Chez DONGREL et BULLIER, Place de la Bourse, 33 ; A EWIG, Rue Talibout, 10.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

1<sup>er</sup> Septembre 1877.

## Chronique générale.

Le départ du Maréchal pour la Loire est définitivement fixé au 3 septembre. Il sera de retour à Paris le 5 au matin. M. de Meaux l'accompagnera dans ce voyage.

Le 6 au soir le Maréchal quittera de nouveau Paris pour se rendre directement au château de la Grave chez M. le duc Decazes. Le ministre de l'intérieur, avec son chef de cabinet, M. de Montferand, et son secrétaire, M. Daviaud, accompagneront le chef de l'Etat.

Du château de la Grave, le Maréchal se rendra à Bordeaux. Le retour vers Paris s'effectuera par Périgueux, Ribérac, Angoulême, Poitiers et Tours.

M. le Maréchal arrivera à Paris le 12.

M. Gambetta s'est rendu hier au Palais-de-Justice, sur l'assignation qui lui avait été lancée par M. Ragon, juge d'instruction.

M. Gambetta est arrivé en voiture à deux heures moins dix minutes, accompagné du gérant de la République française, également assigné. La voiture est entrée dans la cour de la Sainte-Chapelle et ne s'est arrêtée qu'au pied de l'escalier qui conduit au cabinet de M. Ragon.

A ce moment, quatre ou cinq cents curieux qui étaient sur le boulevard du Palais, dissimulés en petits groupes, ont voulu se précipiter dans la cour, mais les gardiens du Palais ont fermé les grilles et la foule s'est dispersée.

Il n'y avait aucun déploiement de forces inusitées ; le service habituel des agents et des gardes municipaux, rien de plus.

M. le ministre de l'intérieur vient de demander aux préfets de lui faire connaître, dans le plus bref délai possible, les maires des communes de leur département qui se sont opposés à l'affichage du *Bulletin des Communes* ou qui apportent une négligence quelconque dans l'exécution des ordres qui leur ont été transmis à ce sujet. Une mesure générale va sans doute frapper tous ces fonctionnaires municipaux qui persistent à faire de l'opposition au gouvernement.

La France ambitionne, elle aussi, des poursuites correctionnelles. Elle a publié l'autre soir un article des plus violents, intitulé : *Lettre d'outre-tombe* et signée Junius.

M. de Girardin, toujours prudent, s'est caché derrière un collaborateur ou derrière un pseudonyme.

Nous souhaitons qu'on ne donne pas à la France la satisfaction qu'elle attend. Le journal est peu lu ; son directeur politique est sans autorité ; à quoi bon frapper celui qu'un souffle peut renverser ? On ne poursuivra donc pas la France, et M. de Girardin en sera pour ses frais de violences. Lion édenté, il peut ouvrir la bouche, mais il ne peut plus mordre.

Les amis prussiens de M. Gambetta s'alarment des poursuites dirigées contre lui. Le *Journal d'Alsace* craint qu'elles aient pour résultat : « Premièrement, d'empêcher M. Gambetta de prononcer les discours qu'il devait lancer à Bordeaux, à Marseille, à Paris. Et dans le cas où il passerait outre, d'intimider les journaux et empêcher la reproduction de ces discours. En second lieu, une condamnation prive M. Gambetta de ses droits civils et politiques, et enlève par là, à la gauche, un chef redouté, un orateur puissant ! » Ces résultats auraient certainement leur prix : ils sont possibles et les craintes des ra-

dicaux sur ce point nous paraissent parfaitement fondées.

Nous empruntons les lignes suivantes à une lettre de Paris :

« L'approche des élections a fait sortir de terre, suivant l'usage, un certain nombre de candidats fantaisistes.

» C'est le moment psychologique pour ces champignons des nouvelles couches sociales.

» On n'a pas encore signalé l'apparition du candidat humain, M. Bertron, l'archigagne de la politique, mais on a déjà parlé et on parle encore de la candidature de l'ex-Père Hyacinthe dans un des arrondissements de Paris.

» N'allez pas croire que je plaisante, ni que je veuille donner une suite aux contes de la mère l'Oie avec les contes du Père Loyson.

» C'est authentique. L'ancien carme déchaussé cherche chaussure à son pied, c'est-à-dire collége à sa mesure.

» La chose est difficile à trouver et M. Hyacinthe Loyson est, dit-on, dans ses petits souliers.

» Je serais étonné qu'il réussit, surtout à Paris, où les radicaux, quelque sympathie qu'ils éprouvent pour lui, lui préféreraient toujours Bonnet-Duverdier et consorts.

» Les uns lui reprocheront d'avoir été moine, les autres de ne l'être plus, et tous, catholiques sincères et partisans de l'union libre dans l'Etat libre, lecteurs du *Monde* et de l'*Edredon céleste*, d'être marié.

» Ah ! c'est un métier difficile que celui d'ancien carme, bien qu'on n'y ait pas de sérieuse concurrence à craindre.

» Je ne vois que les bottiers qui aient un intérêt marqué à voter en faveur de ce candidat, pour le bon exemple et les intérêts du commerce.

» Mais les bottiers ne forment malheureusement pas la majorité.

L'AIGLE BLANC.

Nous extrayons des journaux anglais la nouvelle suivante, qui nous paraît digne d'attention :

« Les patriotes polonais établis en Angleterre viennent de fonder à Londres une Société politique dont le but avoué est de rétablir l'intégrité, la liberté et l'indépendance de la Pologne.

» Cette association a pour titre : *L'Aigle blanc*. Elle reconnaît comme chef suprême le comte Ladislas Plater, délégué de la Pologne.

» Elle considère la crise orientale comme une occasion favorable pour la délivrance de sa patrie et a résolu de se dévouer énergiquement et activement au succès de cette œuvre patriotique.

» Les membres de la Société de *L'Aigle blanc* invitent tous les Polonais résidant en Angleterre à s'unir avec eux, et les convoquent à cet effet au siège de la Société Haydon-Square-Minories.

Cette note publiée par les journaux anglais pourrait bien être le signal d'un mouvement insurrectionnel qui ne ferait que compliquer la situation des Russes dans cette fatale guerre d'Orient où ils se sont engagés, peut-être imprudemment, à l'instigation secrète de la Prusse.

## L'ÉGALITÉ DEVANT LA LOI.

La loi ! C'est un beau mot et qui représente de belles choses ; c'est un mot, sous le couvert duquel on a commis bien des crimes, mais c'est un mot qui doit nous sauver.

La loi n'est pour personne et la loi est à tout le monde. Personne n'a le droit de s'en servir, et chacun a le devoir de s'y soumettre.

C'est en vain que les partis disent : « La loi est pour moi ! » La loi est inflexible et ne fait pas acception de personnes. C'est ce qu'on a résumé dans le bel adage : « La

## Feuilleton de l'Écho Saumurois.

### L'ÉDUCATION D'ACHILLE.

(Suite et fin.)

Son sang, que le bain prolongé avait un peu refroidi, recommençait à circuler plus librement et à reporter la chaleur dans toutes ses veines.

Lorsqu'il se leva de table, il avait la bouche courante, l'œil brillant, et les mouvements aussi libres que le matin ; tandis qu'Alfred, l'estomac vide et les membres glacés, regagnait languissamment le foyer dont la fermière venait de raviver la flamme.

Madame Loudun, inquiète de sa pâleur et de l'espèce de frisson qui courait dans tout son corps, le pressa de se coucher.

En mettant à la disposition de la mère et du fils la seule chambre qu'elle pût offrir, la paysanne y avait apporté sa couette de plumes et ses meilleurs matelas.

Madame Loudun choisit ce qu'il y avait de plus commode et de plus chaud pour son fils, qui se mit au lit.

Mais la même délicatesse d'habitudes qui l'avait

empêché de dîner l'empêcha de dormir.

La diète et l'insomnie, jointes au refroidissement de la veille, amenèrent un malaise qui, vers le matin, se transforma en fièvre assez forte.

Madame Loudun effrayée courut à l'étable, où elle trouva Jérôme voluptueusement endormi sur une botte de paille fraîche.

Elle le réveilla, en le suppliant de courir au village voisin et de savoir où l'on pourrait se procurer un médecin.

Le jeune garçon monta sur *Grisonne* et partit au galop.

Cependant la fièvre d'Alfred augmentait toujours ; ses idées devenaient confuses ; il parlait haut et dans un demi-délire.

Sa mère, étourdie d'inquiétude, allait de son lit à la porte de la ferme, guettant le retour du messager ; mais plusieurs heures s'écoulaient sans qu'il reparût.

La pauvre veuve, hors d'elle, ne savait plus quel parti prendre. Enfin l'agitation du malade parut s'apaiser ; ses plaintes cessèrent peu à peu, son œil se ferma, et il s'endormit paisiblement.

Il y avait déjà longtemps que sa mère épiait son sommeil, et elle commençait à se rassurer un peu, lorsqu'un bruit de chevaux se fit entendre à la porte de la ferme.

Elle accourut pour voir qui arrivait, et se trouva en face de M. Arnaud.

Averti de l'inondation, cet excellent ami s'était inquiété des voyageurs et était parti à leur recherche.

Un heureux hasard l'avait mené au village où Jérôme demandait un médecin, et il s'était hâté de le suivre.

Madame Loudun le conduisit près du malade, qui venait de se réveiller sans autre souffrance qu'un peu de fatigue.

Après l'avoir examiné, le docteur déclara que tout se bornait à une courbature dont quelques heures de repos feraient raison.

Le ciel, nettoyé de nuages, avait repris sa splendeur ; l'air était doux, la route des coteaux complètement libre ; rien ne s'opposait à ce qu'on fit remonter Alfred dans la carriole, vers le milieu du jour, pour regagner le logis. Madame Loudun prit soin de l'envelopper de manière qu'il ne pût souffrir de ce transport.

Après avoir remercié la fermière et lui avoir laissé des témoignages de leur reconnaissance, nos voyageurs se remirent en route.

Jérôme conduisait, comme la veille, en chantonnant un noël, et M. Arnaud suivait à cheval. On arriva sans accident.

La pauvre mère, encore toute saisie des émotions qu'elle avait traversées depuis la veille, aida Alfred à descendre, et le conduisit jusqu'au salon où elle l'obligea à s'étendre sur un canapé.

Il fallut que le docteur lui tâtât le pouls et l'assurât de nouveau que tout allait bien.

Madame Loudun donna les ordres à sa vieille servante pour faire le lit d'Alfred avec des précautions particulières et lui préparer quelques mets favoris, lorsque Jérôme entra.

Il tenait sous le bras un croûton surmonté d'un morceau de fromage qu'il emportait pour la route, et venait demander les commissions de la bourgeoisie avant de repartir.

Madame Loudun le remercia en lui glissant dans la main une pièce d'argent, et il ne se retira qu'après avoir épuisé tout son vocabulaire de remerciements.

Quelques minutes plus tard, le pavé de la cour s'ébranlait sous les roues de la carriole, et Jérôme partait au grand trot, en jetant à la servante un dernier adieu accompagné d'un bruyant éclat de rire.

— Brave garçon ! dit madame Loudun avec attendrissement ; sans son adresse, sa résolution et son bon sens, nous étions perdus hier. Il a supporté la plus grande fatigue, et aujourd'hui le voilà sain et joyeux comme si rien n'était arrivé.

Les regards de M. Arnaud allèrent chercher machinalement la gravure qui représentait *l'Éducation d'Achille*.

— Ah ! vous aviez raison, cher docteur, reprit la veuve, qui le comprit ; les mères oublient trop

Cour rend des arrêts et non pas des services ! »

C'est en vertu de la loi que le ministère public vient de prendre une importante décision. M. Gambetta, le chef des gauches, est poursuivi devant les tribunaux.

M. Gambetta avait sans doute cru que l'invulnérabilité qui s'attachait à sa personne, lorsqu'il était député, lui était conservée ; il a cru, peut-être aussi, que l'on n'oserait jamais s'attaquer à lui, à cause de la situation haute et disproportionnée que le hasard lui avait faite dans la majorité de la dernière Chambre.

M. Gambetta s'est trompé ; les hommes peuvent peut-être le craindre, redouter son influence. La loi ne connaît ni craintes ni influences ; elle frappe le fort comme le faible, le grand comme le petit.

La loi a justement frappé des comparses infimes, des colporteurs, des libraires, des folliculaires. Il ne faut pas croire qu'elle ait des défaillances lorsqu'il s'agit d'atteindre ceux qui ont poussé ces agents obscurs et ceux qui sont responsables de tout le mal qui a été fait.

En vain, on a voulu retourner contre le gouvernement les armes légales dont il se servait ; en vain on a formé des comités de juristes chargés d'exciter les citoyens à poursuivre les fonctionnaires et les ministres. Ces manœuvres ont honteusement échoué, et l'on en est à se demander quel but poursuivaient ceux qui les ont tentées.

Ce qu'ils voulaient, c'est, au fond, déconsidérer les fonctionnaires aux yeux des populations. La loi a une telle force, qu'une certaine défiance s'attache à ceux qui ont été seulement menacés d'être frappés par ses coups.

Il y a depuis longtemps un certain préjugé dans les campagnes contre le papier timbré ; grâce à ce préjugé, le seul fait de recevoir du papier timbré est regardé comme un léger déshonneur.

Mais ce serait faire injure aux paysans que de croire qu'ils ont pu attacher une importance quelconque aux assignations lancées contre les préfets. Les tribunaux ont, à peu près partout, donné raison à l'administration, et ceux qui avaient cru habile de lancer ce projectile, l'ont vu retomber sur leur nez en pluie de boue.

Si les procès intentés aux préfets n'ont produit qu'un médiocre effet, le procès de M. Gambetta aura, croyons-nous, un grand retentissement.

En premier lieu, il annulera absolument l'effet des menaces adressées par M. Gambetta à tous les hommes qui, depuis le 16 mai, se sont mis au service du gouvernement. Pour menacer utilement, il faut avoir la force d'accomplir ses menaces. M. Gambetta n'a fait que des phrases stériles, il n'a pas plus de puissance qu'un autre, il n'est pas un despote dont chacun redoute les volontés. Ce potentiel est jeté à bas de son trône. Comme le Jupiter de la fable, il se croyait sacré et se serait volontiers écrit :

« Les paroles de Jupiter  
Sont les arrêts des destins. »

Heureusement, il y a quelque chose de

souvent qu'il faut tremper leurs enfants dans le Styx ! On croit travailler à leur bonheur en faisant le nid maternel bien doux ; et, quand il faut en sortir, une goutte de pluie les endolorit, une graine moins mûre leur ôte l'appétit, un brin de paille les empêche de dormir. Je regardais depuis vingt ans cette gravure sans en avoir compris le sens caché.

Oui, dit M. Arnaud avec douceur ; dans nos éducations factices, on ne s'occupe pas assez de former des hommes en mettant les enfants aux prises avec les difficultés de la vie et les habituant à tirer leurs ressources d'eux-mêmes. Jérôme a les préjugés et la grossièreté de l'ignorance ; on peut regretter que plus de soins n'aient pas développé les facultés élevées de son intelligence ; mais si les maîtres lui ont fait défaut, les faits au milieu desquels il a grandi lui ont enseigné à regarder et à agir. C'est cette éducation pratique des choses qui manque à nos fils, et qui nous fait avoir tant de gens instruits et si peu de citoyens. Les sociétés modernes ont trop oublié l'éducation d'Achille.

Hélas ! c'est qu'il n'y a plus personne pour la donner.

Pardonnez-moi, reprit le docteur, pardonnez-moi, chère dame ; chacun de nous a un centaure Chiron toujours prêt à l'aguerir et à l'instruire : c'est l'expérience.

(Magasin pittoresque, tome XVIII.)

plus fort que les paroles du Jupiter de Belleville : c'est la loi à laquelle nul n'échappe.

Aussi M. Gambetta est arrêté dans sa carrière comme un simple Bonnet-Duverdier. Il va répondre devant les tribunaux des menaces et des attaques qu'il a proférées contre le Maréchal.

M. Gambetta sera condamné ; ceux qui ont lu son discours, ceux qui ont surmonté l'énorme ennui que l'on ressent à le déguster jusqu'au bout, n'en douteront pas une minute.

Si les paysans n'aiment pas le papier timbré, ils goûtent encore moins la prison. Je crois que les ordres de M. Gambetta n'auront que peu de succès lorsqu'il les dictera sur la paille humide des cachots.

Il pourra alors faire de fructueuses méditations et répéter, avec le poète :

« On dit : triste comme la porte  
D'une prison  
Et je crois, le diable m'emporte !  
Qu'on a raison ! »

## LE BILAN DES 363.

Plus nos adversaires essayeront de dénaturer la vérité, plus nous nous ferons un devoir de la rétablir par dates, faits et chiffres.

A entendre les meneurs de la coalition radicale, si la session de 1876 et la session de 1877 ont été stériles, si le budget de 1877 n'a été voté que dans les derniers jours de la session de 1876, si le budget de 1878 n'est pas encore voté, c'est la faute du gouvernement. La Chambre des députés ne demandait qu'à travailler. On l'en a empêchée artificieusement. Examinons cet argument. Le public jugera sur pièces.

La Chambre des députés s'est réunie le 8 mars 1876.

Le 14, M. Léon Say, ministre des finances, déposait le budget général de 1877.

Du 15 mars au 11 avril, la Chambre emploie son temps à entendre des rapports d'élection et à invalider exclusivement des députés de la droite.

Le 23 mars, MM. Raspail, Périn, Barodet, Margue, Boyssset, Tirard et Rouvier ont déposé un projet d'amnistie.

Le 25 mars, MM. Lockroy, Barodet et consorts ont déposé une proposition de loi portant suppression du budget des cultes.

Antérieurement, le 22, M. Waddington, ministre de l'instruction publique, avait déposé un projet de loi portant modification de la loi sur l'enseignement supérieur, avant l'expiration de la première année d'application de cette loi.

Le 4 avril, MM. Barodet, Durand et Ordinaire avaient demandé le rétablissement de la mairie centrale de Lyon, au mépris des souvenirs récents de la Commune révolutionnaire qui avait un moment tyrannisé la seconde ville de France.

Le 11 avril, la Chambre s'ajourne au 10 mai suivant.

Le mois de mai est employé, du 10 au 29, à la discussion de la loi d'amnistie et de la proposition Gatineau qui, après un premier échec, la renouvelle sous une autre forme.

Pendant le mois de juin, la Chambre, fatiguée d'invalider ses adversaires, valide ses amis (élections Bartoldi et Carré-Kérissouet).

Le 8 juin, elle vote la loi Waddington, abrogeant implicitement la loi sur l'enseignement supérieur.

Le 25, M. Naquet propose le rétablissement du divorce.

Le 26, la Chambre valide l'élection des républicains Maillé et Loustalot.

Le 29, elle repousse la mise à l'ordre du jour de la loi municipale, parce que la droite la demande.

Le 7 juillet, elle invalide pour la deuxième fois M. Peyrusse.

Les 11 et 12, elle vote la loi municipale.

Le 13, elle invalide l'élection du comte de Mun.

Le 14, elle repousse la mise à l'ordre du jour du budget demandée par M. Léon Say, ministre des finances, quatre mois après le dépôt du projet.

Le 22, elle invalide l'élection de M. Tron.

Le 27, la Chambre donne une demi-heure à la discussion générale du budget.

Le 12 août, la Chambre se proroge au 30 octobre après avoir voté seulement une partie du budget avec des réductions considérables sur le budget de la guerre.

Le 4 novembre, la Chambre s'occupe de

l'amnistie. La proposition Gatineau est votée par 314 voix.

Le 16 novembre, invalidation de M. du Demaine.

Le 18, discussion du budget des cultes, M. Dufaure est mis en minorité sur plusieurs articles.

Le 21, interpellation relative aux honneurs militaires en cas d'enterrement civil.

Le 2 décembre, M. de Marcère prend sur lui de compromettre le ministère en acceptant, sans mandat, un ordre du jour contraire à l'opinion de la majorité du cabinet.

Le 3, le ministère donne sa démission.

Le 7, M. Léon Say supplie en vain la Chambre de ne pas retarder davantage le vote du budget.

Le 13, avènement du ministère Jules Simon. Vote du budget des recettes après huit mois d'examen, avec une augmentation de 165,742,000 francs.

Le 22, le Sénat rétablit les crédits arbitrairement supprimés par la Chambre.

Le 25, conflit entre les deux Chambres, dénoué le 30 par l'acceptation de tous les chiffres essentiels rétablis par le Sénat.

En 1877, dès le 11 janvier, M. Léon Say dépose le projet général du budget pour 1878.

Le mois de janvier est occupé par des vacances.

La Chambre a pu seulement, lors de la discussion de l'incident Bailleul, le 12, donner la mesure de son respect pour la magistrature.

En février, interpellations et questions. M. Jules Simon déclare qu'il lui est impossible, en présence de ce système agaçant, de s'occuper d'administration.

Le 3, M. Ordinaire, sous prétexte de la guérir, envenime la plaie de la crise lyonnaise.

Le 6, M. Raspail dépose une proposition sur le mariage des prêtres.

Le 23, demande d'autorisation de poursuites contre M. Paul de Cassagnac.

Le 16 mars, les poursuites sont autorisées.

Le 12 et le 19 mars, discussion de la loi sur les chemins de fer.

Le 24, validation de l'élection Mestreau. Ce jour, la Chambre se proroge au 3 mai.

Le 3, le 4, le 8 mai, discussion de l'interpellation sur les menées ultramontaines. M. Jules Simon, après avoir demandé le mot *confiance* dans l'ordre du jour, l'accepte, bien que ce mot lui soit refusé.

Le 16, crise ministérielle.

Le 18, prorogation.

Le 21, juin, la Chambre refuse le vote des quatre contributions directes.

Le 24, dissolution.

De l'exposé qui précède, il résulte irréfragablement que la Chambre des députés, pendant les sessions de 1876 et de 1877, a perdu son temps en discussions stériles et oiseuses, a invalidé systématiquement ses adversaires, validé systématiquement ses amis, a écarté systématiquement toutes les lois d'intérêt général, a obligé à la retraite le cabinet Dufaure, a acculé le cabinet Jules Simon à l'impuissance, n'a voté le budget de 1877 qu'aux derniers jours de l'année et n'a pas même entamé l'examen du budget de 1878.

Si l'on veut exprimer en chiffres l'usage fait de sept mois de session en 1876, de cinq mois en 1877, on trouve *zéro*.

## Guerre d'Orient.

Athènes, 30 août.

Les volontaires affluent de tous côtés ; mais, avant de s'engager à fond, le gouvernement hellénique attendra que la Serbie se soit prononcée et qu'un succès décisif des Russes ne laisse aucun doute sur l'issue de la campagne.

Péra, 30 août.

La résistance des Russes à la passe de Chipka commence à jeter un peu de désarroi dans les hautes régions militaires. On comptait que Suleyman-Pacha, à la tête de 40,000 hommes et pouvant renouveler des attaques incessantes avec des troupes fraîches, se rendrait maître en peu de temps du défilé défendu seulement par la légion bulgare et quatre bataillons russes.

Le plan de Mehemet-Ali se trouve donc déjoué et on ne se dissimule pas ici que si cet insuccès était suivi d'un avantage sérieux remporté par les Russes sur un autre point, ce serait le signal de l'entrée en campagne

de la Grèce et de la Serbie, ainsi que du soulèvement général des populations chrétiennes en Thessalie et dans les autres provinces.

Néanmoins, le gouvernement fait des efforts surhumains pour organiser partout la défense, espérant que les Russes ne recevront pas leurs renforts à temps pour reprendre l'offensive avant la mauvaise saison si on peut attendre l'hiver, coûte que coûte ; du Danube contraindront les Russes à se rediplomatie le soin de terminer une guerre qui a déjà coûté tant de sang et d'argent.

Les nouvelles reçues d'Asie ne mentionnent aucun engagement nouveau. Moukhtar-Pacha avec son armée couvre toujours la route de Kars et d'Erzeroum, mais il est probable qu'il engage une action générale pour chasser les Russes de leurs positions.

Raguse, 30 août.

Les insurgés de l'Herzégovine sont loin d'être découragés : battus sur un point, ils se reforment sur un autre, ne laissant pas un moment de repos aux troupes turques chargées de les poursuivre.

Vienne, 30 août.

Contrairement à ce qui avait été annoncé dans une dépêche, le général Tolleben n'ira pas prendre le commandement de l'armée du Danube : il reste chargé de l'organisation de la défense des côtes de la Baltique. La Finlande sera sous peu à l'abri de toute attaque venant du côté de la mer.

## SAUMUR

Il y a cinquante ans.

XXXVII.

DISTRIBUTION DES PRIX DU COLLÈGE.  
(31 août 1827.)

A la suite des examens publics, la distribution des prix du collège de Saumur eut lieu le vendredi 31 août, en présence de M. le général Oudinot et d'une partie de son état-major, de M. de Carrère, sous-préfet, de M. C. Persac, maire, et de plusieurs ecclésiastiques.

Après le discours d'usage prononcé par M. le professeur de mathématiques, M. Huet, principal du collège, a pris la parole. Ensuite, M. le professeur de rhétorique s'est avancé pour proclamer les noms des jeunes lauréats.

Parmi les élèves le plus souvent couronnés, on remarquait MM. Jean-François Bucaille, Léon Persac, Léon de Tigné, Eugène Segris, Ernest Guillon, Daniel Fouquet, Frédéric Chudeau, Alfred Vanault, Pierre Egu, Joseph Guérinière, Dominique Gaumé, Eugène Tricault, César Levois et Alexandre Boissier.

Pendant la séance, MM. les musiciens de la ville, auxquels s'étaient joints quelques amateurs, ont fait entendre plusieurs morceaux choisis.

## Chronique Locale et de l'Ouest.

La fête de la sainte Ceinture au Puy-Notre-Dame aura lieu, cette année, le dimanche 9 septembre.

Nous rappelons à cette occasion qu'une nouvelle ligne de chemin de fer passe tout près du Puy ; et pour répondre aux désirs exprimés par un grand nombre de personnes de notre ville, nous nous empressons d'annoncer que l'on s'occupe d'organiser pour ce jour-là un train de pèlerinage partant le matin de Saumur, et rentrant le soir, après tous les exercices de la fête terminés. La Compagnie des chemins de fer a promis une réduction de moitié sur le prix des places ; en sorte que le billet de 3<sup>e</sup> classe, par exemple, ne coûtera que 1 fr. 80 c., aller et retour.

Nous indiquerons ultérieurement l'heure précise du départ de la gare de la Vendée.

Nous invitons les personnes qui désirent profiter de cette réduction de prix, et faire le pèlerinage, à se faire inscrire le plus tôt possible, afin que la Compagnie soit avertie à temps pour préparer son matériel. On recevra les noms des pèlerins jusqu'à mercredi soir, dans les différentes cures de la ville, ainsi que dans celles de Bagneux et de Saint-Lambert, et chez M. Poisson, rue de la Petite-Bilange.

Dans sa session d'août, le Conseil général de Maine-et-Loire, sur la proposition de M. Berger, a renouvelé le vœu pour obtenir du gouvernement la déclaration d'utilité publique du chemin de fer de Saumur vers La Flèche et de la section de Montreuil-Bellay vers Thouarcé.

#### COUR D'ASSISES DE MAINE-ET-LOIRE.

Les assises du quatrième trimestre de 1877 s'ouvriront à Angers, le lundi 19 novembre, sous la présidence de M. Mondenovey, conseiller à la Cour d'appel, assisté de MM. Bazin et Giraud, conseillers.

Angers. — Constatons le succès vraiment remarquable obtenu par les élèves de l'école des Frères d'Angers au cours d'arboriculture. Pour ne parler que du cours supérieur, sur vingt-trois élèves qui se sont présentés aux examens, il y a eu un élève, Joseph Rillon, mis hors concours, avec félicitation du jury, 2 rappels de médaille d'argent, 9 médailles d'argent, 7 médailles de bronze et deux mentions honorables.

— On lit dans la *Défense* :

M. Brunet, ministre de l'instruction publique, vient d'ouvrir un crédit de dix mille francs pour la réparation de l'église Saint-Serge, à Angers. »

Poitiers. — M. le maréchal de Mac-Mahon, duc de Magenta, Président de la République, honorerait de sa visite la ville de Poitiers le 12 septembre, et repartira le lendemain, dans la matinée, pour Châtelleraul.

M. Lepetit, sénateur inamovible, est mort hier matin à Poitiers, muni des sacrements de l'Eglise.

Mardi dernier, le pont en construction sur la Mayenne, au lieu dit Rochefort, communes de Montfours et d'Andouillé (Mayenne), s'est écroulé, entraînant dans sa chute une dizaine d'ouvriers, dont un a été tué et les autres plus ou moins grièvement blessés.

C'est vers 10 heures du matin que l'événement a eu lieu. Il a été produit par l'affaissement de la charpente soutenant les cintres de la troisième arche, rive droite. Cette arche était à peu près terminée, et les ouvriers allaient fermer la voûte.

Le conducteur des ponts et chaussées, M. Moreau, chargé de la surveillance de la construction, avait, samedi dernier, engagé l'entrepreneur à pousser les travaux, attendu que la charpente soutenant les cintres fatiguait beaucoup.

On évalue le poids des pierres écroulées à 4 ou 5,000 kil.

#### TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE MELLE.

Le tribunal de Melle (Deux-Sèvres), dans son audience du 17 août, a condamné à 48 heures de prison et à 100 fr. d'amende le sieur Charles C..., âgé de 62 ans, propriétaire, demeurant à Aubigné, canton de Chef-Boutonne.

Le sieur Charles C... était prévenu d'avoir offensé publiquement le Maréchal-Président de la République, en le traitant de lâche, en disant qu'à Sedan, après avoir remis le commandement à un autre général, il avait fait retirer les vivres pour FAIRE CREVER LES SOLDATS DE FAIM, qu'il voulait faire son paquet comme les autres et... le camp.

On voit que le discours du citoyen Bonnet-Duverdier porte ses fruits.

Le deuxième conseil de guerre de Lyon vient de condamner à un an d'emprisonnement le nommé Louis Meulien, réserviste de la classe de 1868, du département de Saône-et-Loire, reconnu coupable d'insoumission à la loi sur le recrutement en temps de paix.

Le comité d'études et de vigilance contre le phylloxera a publié les réponses de tous les conseils généraux à l'enquête relative à l'arrachement des vignes phylloxérées. Il en résulte que trente et un conseils généraux ont refusé de se prononcer en alléguant, soit leur incompétence, soit l'intérêt nul que la question présentait pour leurs départements : quatre départements ont exprimé un avis favorable à l'arrachement, mais en le soumettant à certaines conditions ; vingt-trois acceptent sans restriction cet expédient de

préservation, et vingt-huit le repoussent absolument. Ce résultat n'a rien qui doive surprendre, vu la dissimblance des situations des conseils départementaux consultés.

#### Mandats de poste au porteur ou à ordre.

M. Léon Riché vient d'appeler de nouveau l'attention du ministre des finances sur la nécessité, depuis longtemps démontrée, de créer des mandats de poste au porteur, ainsi que des mandats de poste à ordre, transmissibles par endossement comme les mandats dits internationaux, ceux délivrés par l'administration des postes et payables à une personne dénommée ne répondant pas à tous les besoins, et assujettissant les porteurs à des formalités qui, bien qu'elles aient leur raison d'être, pourraient souvent être évitées.

Un désolant pronostic d'un automne dans les plus mauvaises conditions atmosphériques, dit un journal de Paris, c'est le départ anticipé des hirondelles.

L'an dernier, il eut lieu le 28 août, en avance d'un mois environ sur la précédente année, et l'on se souvient de la vilaine fin d'année que nous avons subie, non pas comme froid, mais comme temps pluvieux et mauvais.

Cette année, leur départ s'est effectué huit jours plus tôt encore, c'est-à-dire le 24 août. Nous devons nous estimer très-heureux si les vendanges se font sans encombre.

— Les personnes qui se trouveront à Boulogne au commencement de septembre, jouiront du spectacle de la plus forte marée de l'année.

Cette marée suivra le 7 septembre et sera déterminée par les conditions réunies de l'approche de l'équinoxe, de l'arrivée d'une éclipse et du voisinage de l'une des plus petites distances de la Lune à la Terre. Si le vent souffle de la mer, elle pourra occasionner des dégâts.

#### COMMUNE DE SAINT-HILAIRE-SAINT-FLORENT.

La deuxième assemblée de Saint-Hilaire-Saint-Florent aura lieu, au bourg de cette commune, le dimanche 2 septembre prochain.

#### SALLE DE LA MAIRIE.

Samedi 4<sup>e</sup> septembre, à 8 heures.

Soirée Littéraire et Dramatique  
Donnée par M<sup>me</sup> ROYER-CHAUVY.

#### Faits divers.

L'Ecole préparatoire des Pères Jésuites de Toulouse a présenté, cette année, dix-huit élèves au concours d'admissibilité (premier degré), pour l'Ecole polytechnique. Sur ce nombre, quatorze viennent d'être déclarés admissibles.

\*\*

La tortue à poils. — La « tortue à poils » va bientôt faire son apparition en Europe. Un paquebot des Messageries maritimes rapporte du Japon des spécimens de choix des poissons japonais qui ne tarderont pas à prendre place dans l'aquarium du jardin zoologique du bois de Boulogne. Dans cet envoi se trouvent plusieurs de ces amphibiens.

La tortue en question n'est guère plus grosse que les tortues joujoux qui nous viennent du même pays dans de petites boîtes vitrées, et dont les mouvements simulent si bien ceux de la tortue véritable.

Elle ne mesure que 35 millimètres de longueur. En guise de cuirasse dorsale, elle présente une véritable forêt de filaments verdâtres fort drus, qui ne sont qu'une couche de parasites et dont les éléments constitutifs se tiennent droits ou ondulent avec les mouvements de l'animal.

Cette tortue, ainsi que l'espèce dite « Rain-Coat », dont la queue est longue et frangée, se trouve dans les rivières et surtout dans les fossés ou creux qui entourent les édifices.

\*\*

#### LES MINES D'OR DE GUATEMALA.

Le *World*, de New-York, du 11 août, annonce que M. Barrios, président de la république de Guatemala, a envoyé aux Etats-Unis le général Bunfray pour s'assurer les services d'un géologue compétent, afin d'étudier quelques dépôts aurifères récemment découverts sur le territoire de la république. Le général se trouvant dans les bureaux du conseil général de Guatemala à New-York, a dit à ce sujet :

« Il est incontestablement vrai que sur une surface de terrains d'environ neuf lieues carrées appartenant au gouvernement, on a trouvé de très-riches spécimens du plus bel or. Il y a à peu près huit mois, la nouvelle arriva à Guatemala que, dans le département d'Irabal, sur les bords de la rivière Robos, l'or avait été trouvé en quantités considérables à la surface même du sol. De nombreux échantillons du précieux minéral ayant été montrés au président Barrios, il se décida à visiter en personne le riche district. »

Nous partîmes donc ensemble au mois d'avril dernier. Le pays est bien boisé, arrosé par des cours d'eaux abondants, et il n'est éloigné d'un port de navigation à vapeur, de la côte de l'Atlantique, que de dix milles environ. En quittant les bords de la mer, à à peu près douze milles de la rivière Montagua, on découvre les ruines d'une antique cité qui a été évidemment abandonnée au moment de la conquête de la contrée par les Espagnols.

A en juger par le développement des arbres qui l'entourent et qui devaient former ses promenades extérieures, son existence remonte à 1,500 ans.

Notre arrivée aux placers, nous fûmes grandement surpris de voir des parcelles d'or mêlées au sable du rivage sur les bords de la rivière ; en creusant le sol à une profondeur de trente pieds, une pellette de terre extraite produisait de l'or pour plus d'un dollar. La contrée environnante est extrêmement riche en végétation ; le bois de rose, le cocotier et autres riches essences y abondent. Le président fut très-satisfait de cette visite.

J'ai fait tous mes efforts, continua le général, pour décider le président à faire exploiter ces mines pour le compte du gouvernement, mais il a jugé plus convenable de se mettre en relation à ce sujet avec le gouvernement des Etats-Unis et d'obtenir de lui un de ses inspecteurs pour étudier soigneusement l'affaire. Si son rapport est aussi favorable qu'on l'espère, le gouvernement provoquera un mouvement d'émigration qui ne pourra qu'être très-profitable aux intérêts du pays.

Le général a apporté de nombreuses pépites d'or recueillies indistinctement un peu partout dans cet Eldorado, et leur richesse et leur pureté ne laissent rien à désirer. Le général est persuadé que désormais la république de Guatemala possède une Californie qui ne le cède en rien à celle dont le capitaine Sutter fut le révélateur.

#### Dernières Nouvelles.

On assure que la date des élections générales a été fixée hier, en conseil des ministres, au dimanche 14 octobre.

On nous donne, aujourd'hui, comme certain, qu'un manifeste sera très-prochainement adressé par le Maréchal aux électeurs.

Le prince Gortschakoff vient d'adresser au prince Orloff, ambassadeur de Russie à Paris, la dépêche officielle suivante :

« Bucharest, 29 août 1877.

« Depuis le 15-27, le feu a presque cessé à Schipka. Les Turcs ont disparu derrière les montagnes voisines, où ils élèvent des batteries. Le général Nepokoitchitsky a été envoyé pour inspecter les positions. Le chiffre des blessés est de 2,480, dont 95 officiers ; le nombre des tués est encore inconnu.

« A Plewna, Lovtcha et Osman-Bazar, tout est tranquille.

« Le corps du czarévitch, depuis l'affaire d'Ayaslar, n'a eu que deux rencontres d'avant-postes.

« Signé : Prince GORTSCHAKOFF. »

Cette dépêche confirme ce que nous disaient hier celle de Bucharest de la lassitude générale qui s'était emparée des combattants. La lutte a cessé à Schipka parce que les Turcs et les Russes sont épuisés, les uns

par huit jours d'attaques infructueuses, les autres par une résistance obstinée.

La dépêche du prince Gortschakoff est confirmée par une autre de Constantinople même, laquelle reconnaît que depuis le 29 il n'y a plus de combats sérieux dans les passes de Schipka.

Les Russes restent donc maîtres du défilé ; ils ne l'ont conservé qu'au prix d'efforts héroïques et de pertes cruelles, car les Turcs ont déployé dans leurs attaques la plus grande énergie ; les deux armées ont été rivales en courage et en persévérance.

Pour les articles non-signés : P. GODET.

#### Chronique Financière.

Bourse du 31 août 1877.

Pour la première fois depuis le mois d'avril, la réponse des primes se fait au plus bas cours du mois sur le 5 0/0 et à un prix inférieur au cours de compensation de la liquidation précédente ; sur le 3 0/0, la réponse s'est faite à 0.45 c. environ au-dessus du cours de compensation du 2 août. Toutes les primes ont été abandonnées sur le 5 0/0, une partie a été levée sur le 3 0/0, après la réponse, il s'est manifesté une certaine lourdeur sur nos rentes ; la situation de place paraît complètement modifiée, il semble qu'il n'existe plus de vendeurs à découvert. Malgré l'arrivée des cotes allemandes en grande fermeté et des Consolidés anglais en hausse de 3/16, nos fonds publics ont fermé aux plus bas cours de la journée : 70.75 sur le 3 0/0 et 103.87 1/2 sur le 5 0/0 ; les opérations des recettes générales se soldent par un achat de 2,400 fr. de rentes 3 0/0 et par une vente de 5,000 fr. de rentes 5 0/0 ; on se remettra évidemment à vendre du 3 0/0 plutôt que du 5 0/0, après le détachement du coupon, le 15 du mois prochain. La hausse a continué sur les actions des chemins autrichiens par suite d'ordres d'achats venus d'Allemagne, ont touché le cours de 370. La progression des cours a été plus importante encoré sur les Florins autrichiens en or : ils se sont élevés à 64 1/2.

(Correspondance universelle.)

#### Institution de M<sup>me</sup> V<sup>e</sup> Cavellier.

Une rentrée aura lieu le lundi, 3 septembre, pour toutes les élèves qui ne voudront pas prendre de plus longues vacances.

La librairie Didier et C<sup>ie</sup> publie, sous forme de livraisons, une édition nouvelle des *Terres du Ciel*, de Camille Flammarion. On a raison de vulgariser ainsi et de mettre vraiment à la portée de toutes les bourses ces beaux et instructifs ouvrages ; toutes les semaines, on achète sa livraison pour quelques sous, sans se priver de rien, sans s'en apercevoir, et au bout de trois ou quatre mois, on se trouve posséder un magnifique volume de 600 pages, rempli de vignettes et de figures intéressantes, de cartes, de photographies, en un mot un splendide livre à images. Rappelons que celui-ci renferme la description astronomique, physique, climatologique, géographique des planètes qui gravitent avec la terre autour du soleil, avec des détails sur l'état probable de la vie à leur surface ; il en est à la 18<sup>e</sup> livraison, et il y en aura vingt à 50 centimes en tout.

En dépit des préoccupations politiques, l'*Univers Illustré* est de plus en plus en faveur auprès des personnes de goût, qui sont sûres d'y trouver de très-remarquables gravures et une charmante distraction littéraire. Ce rare privilège, qui lui fait grand honneur, l'*Univers Illustré* le doit aux soins incessants qu'il apporte à la composition de sa partie artistique, ainsi qu'au talent de ses rédacteurs. Pour ne parler que de la Guerre d'Orient, nous pouvons faire remarquer que l'*Univers Illustré* a déjà consacré aux événements russo-turcs un grand nombre de planches d'actualité d'un vif intérêt, parmi lesquelles plusieurs ont fait sensation. Quant à la partie littéraire, tout étant attrayant et varié, elle sait observer toujours la plus irréprochable moralité. Cela explique facilement le succès de l'*Univers Illustré*, qui offre, en outre, de belles PRIMES GRATUITES à ses abonnés.

Un numéro spécimen, contenant les détails relatifs aux PRIMES GRATUITES, est envoyé franco à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.

Abonnements : Paris et départements, un an, 22 fr. ; six mois, 11 fr. 50 ; trois mois, 6 fr. Pour l'étranger, les taxes postales en sus. — Bureaux : 3, rue Auber (place de l'Opéra).

P. GODET, propriétaire-gérant.

